

Correction contrôle de géographie, partie 1, sujet 1.

1) Ce texte, écrit par N. Thouvenin est un article issu du site internet unam-territoire.fr, paru en février 2020. Il traite de l'importance de la périurbanisation depuis les années 1970.

2) Le phénomène décrit dans ce texte est celui de l'étalement urbain. En effet, le texte nous apprend que depuis les années 1970, les constructions de logement « en périphérie des agglomérations et dans les couronnes rurales » se sont multipliées. L'extension de la ville sur les couronnes périurbaines au détriment de l'espace rural correspond bien au phénomène de l'étalement urbain.

3) Les causes de l'étalement urbain sont les suivantes :

- le développement de l'automobile (« la motorisation des ménages ») depuis les années 1970. Rares sont aujourd'hui les foyers sans voiture ;
- l'augmentation des prix des logements dans les villes-centres, phénomène accentué par la gentrification de certains quartiers ;
- le rêve d'être propriétaire d'une maison avec jardin et « l'idéal de vie à la campagne » ;
- la volonté de fuir la pollution sonores et atmosphériques des zones plus densément peuplées du pôle urbain.

4) L'aire urbaine de Toulouse est un exemple de métropole touchée par l'étalement urbain. Au fil des décennies, l'aire urbaine de Toulouse s'est développée au-delà des limites départementales. Des villages, tels que Léguevin ou Fonsorbes, sont devenues de petites villes avec le développement de zones pavillonnaires et de petits immeubles de logements. L'augmentation rapide de la population dans ces zones a nécessité la construction de commerces, d'écoles, de salles de sport, de collèges pour répondre aux besoins des familles.

5) Les aires urbaines touchées par ce phénomène ont plusieurs défis à relever parmi lesquels :

- la gestion des migrations pendulaires qui créent des embouteillages. Il faut donc développer les transports en commun (tram, bus, train, métro) et les mobilités douces (pistes cyclables, vélos en location).
- l'accueil de nouveaux habitants couplé à la nécessité de préserver les espaces naturels et agricoles. La préférence est donc désormais accordée à l'habitat collectif (densification des espaces concernés).
- l'effet « ville-dortoir » : si les gens habitent à la « campagne », ils travaillent dans le pôle urbain. Le développement de zones d'activités commerciales et artisanales est donc encouragé pour lutter contre cet effet.